

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR L'ADOPTION DU BUDGET 2015

PRENEZ AVIS QUE :

Les membres du conseil municipal de la Ville de L'Assomption adopteront le budget 2015 ainsi que le budget triennal d'immobilisations 2015-2016-2017, lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le **mardi 16 décembre 2014 à 19 h 30**, à la salle des délibérations du conseil municipal située au centre communautaire, (379, rue Dorval), à L'Assomption.

Prenez note également que la période de questions destinée au public ne portera que sur le budget 2015.

Donné à L'Assomption le 27 novembre 2014 et publié le 4 décembre 2014.

Jean Lacroix, LL.B
Avocat, directeur général et greffier par intérim